

Voyons la situation des quatre dernières années. Les fabricants canadiens de pièces d'autos ont réussi à faire passer leur part du marché nord-américain de 7 à 9 p. 100. Ils employaient 41 000 travailleurs, ils en emploient maintenant 63 000, ce qui représente une augmentation d'environ 50 p. 100. Quant à eux, les fabricants américains ont accru leur main-d'oeuvre d'environ 15 p. 100, le nombre de leurs employés étant passé de 325 000 à environ 378 000. Entre 1982 et 1986, la valeur totale des expéditions des fabricants canadiens est passée de 5,6 milliards de dollars à 12,9 milliards. C'est pourquoi nous sommes confiants que cette industrie saura tirer d'énormes avantages de l'Accord de libre-échange.

[Français]

Permettez-moi de traiter brièvement d'un autre aspect de l'Accord de libre-échange: le commerce des services. De tous les secteurs de notre économie, celui des services est sans contredit le plus vaste et celui qui croît le plus rapidement. Les deux tiers de tous les Canadiens oeuvrent actuellement dans le secteur des services et c'est de ce secteur que nous tirerons une grande partie des emplois de l'avenir.

[Traduction]

Ce sont des industries vitales pour le Canada et elles sont fortes. Ce sont deux des industries que nous sommes décidés à inscrire au programme des négociations du GATT. Il est essentiel pour les Américains et pour nous que dans ces industries les échanges se fassent librement dans le monde. Nous montrons la voie avec cet accord de libre-échange pour l'Amérique du Nord.

Ceci nous rapporte beaucoup d'avantages dont le moindre n'est pas un accès plus facile à certaines technologies avancées dont nos industries ont besoin. Je voudrais discuter un de ces avantages qui est très intéressant. Il concerne les déplacements d'affaires que les Canadiens effectuent aux États-Unis. Les Canadiens qui s'occupent de vente et de service après-vente ne seront plus arrêtés à la frontière quand ils iront vendre de nouvelles marchandises ou assurer le service après-vente dans le cadre des contrats existants. Ils ne seront plus obligés de prouver qu'aucun Américain ne peut faire le travail.

Je passe à l'un des éléments de l'accord de libre-échange qui me préoccupe en raison de la façon dont le débat s'est déroulé depuis deux semaines. Il s'agit de notre souveraineté. L'accord de libre-échange aura de nombreux effets, mais il n'aura pas celui de réduire de quelque façon notre souveraineté politique ou culturelle.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Il n'entraînera pas l'absorption du Canada par les États-Unis en l'espace de 25 ans, comme le chef du Nouveau parti démocratique l'a dit.

Voyons le dernier débat sur le libre-échange. En 1911, le Canada n'avait que 44 ans et il était à la recherche de son identité. Le Royaume-Uni nous considérait encore comme une colonie et non comme un pays. Mais voyez comme la situation a changé en 1987. Elle est devenue entièrement différente. Nous nous sommes développés et nous sommes devenus un pays fort et un chef de file mondial. Nous sommes le septième par ordre d'importance des grands pays industrialisés du

monde. Nous avons forgé notre identité au cours des 120 dernières années. Nous nous sommes distingués dans deux guerres mondiales. Beaucoup de Canadiens sont morts en combattant pour leur liberté et durant les deux guerres mondiales, nous étions connus dans le monde comme l'un des principaux protecteurs de la liberté.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Nous avons une économie très avancée qui est en même temps spécialisée et très diversifiée. Nous sommes capables de rivaliser avec les meilleurs de nos concurrents. Nous avons des programmes sociaux très avancés en matière de santé, de régime de pension, d'assurance-chômage et d'accidents du travail pour n'en mentionner que quatre. Nous avons notre Constitution, notre culture, qu'il s'agisse de ballet, d'arts ou d'opéra. Nous avons des champions sportifs bien connus dans le monde. Nous avons eu l'Expo 67 et l'Expo 86. Nous avons organisé deux jeux olympiques. Comment se fait-il que les députés de l'opposition doutent de notre souveraineté, de notre identité? Pensent-ils que les États-Unis vont nous l'enlever ou peuvent nous l'enlever?

• (1620)

Une bonne partie du progrès que nous avons accompli depuis 50 ans a été possible grâce à un resserrement de nos liens avec les États-Unis et un relatif éloignement par rapport au Royaume-Uni. Ces progrès ont aussi été possibles parce que, pendant toute cette période, notre économie a été vigoureuse.

Nous occupons une place de premier plan dans le monde, à l'OTAN, dans le NORAD, au GATT, au FMI et à l'OCDE. Nous sommes membres du groupe des Sept. Nous sommes un membre influent des Nations Unies depuis le début. Nous sommes l'un des deux pays les plus importants au sein du Commonwealth et de la Francophonie.

Nous avons participé aux activités de ces organisations comme nation souveraine forte, et nous l'avons fait pour servir l'intérêt supérieur d'un Canada plus sûr. Nous avons ainsi acquis le respect des autres pays, nous avons gagné en influence comme acteur de premier plan sur la scène internationale. La situation me semble claire. L'accord de libre-échange est bon pour notre économie. Si nous avons confiance en nous-mêmes, dans nos capacités et nos réalisations, nous pouvons affronter l'avenir avec la conviction que l'accord nous aidera à prospérer, comme pays, et à prendre de la maturité, comme nation souveraine indépendante.

**Des voix:** Bravo!

**Le président suppléant (M. Paproski):** Avant de passer aux questions et commentaires, je cède la parole au ministre d'État (M. Lewis), qui invoque le Règlement.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Lewis:** Monsieur le Président, il y a eu des entretiens entre les représentants des partis, et je voudrais annoncer que demain sera une journée d'opposition.